



CONCOURS DÉCOUVRONS NOTRE CONSTITUTION

L'ÉTAT DE DROIT (THÈME 2025-2027)

PROPOSITIONS PÉDAGOGIQUES

CATÉGORIE 4 – LYCÉE AVEC ENSEIGNEMENT DE DROIT

Proposition de sujet : la protection du consommateur dans un État de droit

Insertion dans le programme

Ce sujet s'attache au programme d'enseignement d'économie-droit du 11 avril 2019 de classes de lycée professionnel secteur tertiaire, car il permet « d'accompagner l'élève dans son parcours de formation, en explicitant les cadres juridique et économique dans lesquels il agit en tant que professionnel, consommateur et citoyen ». Trois modules (ci-dessous) sur les cinq sont concernés par le sujet.

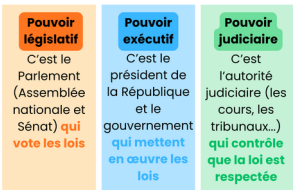
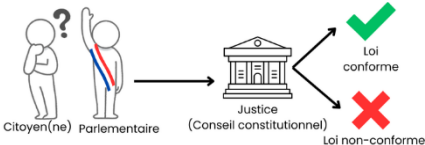
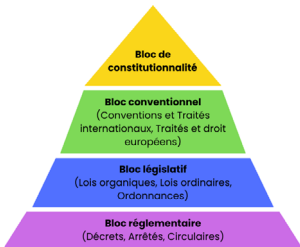
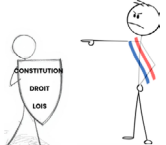
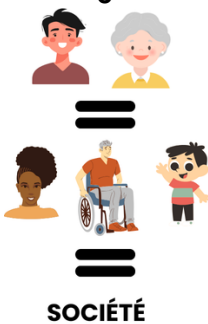
- Module 1 – À la découverte de l'environnement économique et de son cadre juridique.
- Module 2 – La consommation : quels choix pour les ménages ?
- Module 4 – L'État : quel rôle dans l'activité économique ?

Comment expliquer l'État de droit à travers le contrôle des élections

La protection du consommateur repose sur un ensemble de règles visant à garantir l'équilibre entre les droits des individus et les obligations des professionnels. Ces règles, encadrées par des lois nationales et européennes, permettent de prévenir les abus, d'assurer la transparence des transactions et de protéger les consommateurs contre les pratiques commerciales déloyales. Pilier essentiel de la confiance dans l'économie de marché et de la cohésion sociale, la protection des consommateurs passe par la réduction de l'asymétrie existante entre vendeur et acheteur. Étudier cette réduction permet de travailler autour des questions et des notions suivantes. Visibles sur le schéma ci-dessous, elles appartiennent soit aux **règles de fonctionnement de l'État de droit** (surlignées en vert), soit au **cadre protecteur de l'État de droit** (surlignées en orange) :

- « Comment le droit identifie et sécurise les acteurs d'un acte de consommation » permet d'étudier l'égalité devant la loi et la garantie des mêmes droits et libertés ;
- « Quelles sont les sources du droit qui encadrent la consommation et comment sont-elles modifiées ? » permet d'étudier le contrôle de constitutionnalité, la hiérarchie des normes et se prémunir contre l'arbitraire du pouvoir ;
- « Quelles sont les démarches en cas de contestation ou d'abus ? » permet d'étudier l'égalité devant la loi, la séparation des pouvoirs et la garantie des mêmes droits et libertés.

Le tableau ci-après reprend celui de la fiche théorique sur l'État de droit augmenté uniquement des notions articulées au sujet.

Représentation de la notion	Notion et sa définition	Articulation au sujet
Les règles de fonctionnement de l'État de droit		
1 	L'égalité de toutes les personnes devant la loi, un enjeu de protection des individus : L'État peut être jugé comme tout le monde et aucun individu ne peut éviter la loi.	L'État comme les entreprises sont des personnes morales ayant des obligations vis-à-vis des consommateurs considérés comme des personnes privées. Dans ce contexte, l'égalité face à la loi permet aux individus concernés de faire un recours devant la justice administrative lors d'une plainte contre l'État, ou devant la justice civile ou pénale lors d'une plainte contre une entreprise.
2 	La séparation des pouvoirs : le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire sont indépendants les uns des autres.	L'indépendance de la justice administrative ou constitutionnelle assure la loyauté des transactions et protège l'intérêt des consommateurs face à toute entreprise, y compris pour celles possédées par des détenteurs du pouvoir. L'existence de jugements sur les pratiques anti-concurrentielles (ou déloyales) témoigne ainsi de la séparation des pouvoirs.
3 	Le contrôle de constitutionnalité : le Conseil constitutionnel, s'il est saisi, vérifie le bon respect des principes et valeurs de la Constitution dans les lois ou les règlements.	Le Conseil constitutionnel peut se prononcer sur l'équilibre entre la liberté d'entreprendre et la protection des consommateurs. Les atteintes portées à l'exercice de cette liberté doivent être nécessaires, adaptées et proportionnées à un objectif poursuivi, dans ce cas un objectif d'intérêt général. Il opère, pour cela, un contrôle de constitutionnalité.
4 	La hiérarchie des normes : les décisions du Gouvernement et les lois votées doivent respecter les règles, principes et valeurs qui leur sont supérieurs.	Étudier les règles du jeu de la consommation permet d'aborder la hiérarchie des normes. Le droit des contrats, inscrit dans le Code de la consommation, encadre l'asymétrie d'information existante entre producteurs et consommateurs. L'Union européenne, fondée sur un marché commun, a développé une importante législation sur les pratiques commerciales.
L'État de droit, un cadre protecteur		
5  Contenu visuel partiellement généré avec l'aide d'une intelligence artificielle et vérifié par un humain	Se prémunir contre l'arbitraire du pouvoir : préserver les libertés individuelles en limitant le pouvoir de ceux qui le détiennent par l'obligation à inscrire leur action dans le droit.	Dans un cadre démocratique, la transparence de la vie publique permet se prémunir contre l'arbitraire du pouvoir. De fait, elle assure aux citoyens que leurs représentants n'abusent pas de leurs positions pour s'enrichir (conflit d'intérêt, par exemple).
6  SOCIÉTÉ	Garantir les droits et les libertés fondamentales individuels : toute la population d'un État bénéficie des mêmes droits.	Les lois s'adaptent à l'évolution de la société pour garantir la protection des consommateurs face aux nouvelles pratiques commerciales, et/ou nouveaux produits. Au-delà de la protection du consommateur, elles visent toutes la garantie des mêmes droits et des libertés fondamentales des individus, comme la protection de leurs données personnelles.

Ressources

Ressources sur les lois qui encadrent globalement les pratiques commerciales

- [Code de la consommation](#) (partie législative en terminée en 1993 et révisée par ordonnance en 2016, partie réglementaire publiée en 1995)
- [Loi d'orientation du commerce et de l'artisanat](#) du 27 décembre 1973 (dite « Royer ») sur la publicité mensongère, l'action civile des organisations de consommateurs et l'urbanisme commercial
- [Loi relative à la consommation](#) du 17 mars 2014 (dite « Hamon »)
- [Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne](#) (art. 101 et 102)

Propositions de différents angles d'approche sur la protection du consommateur

- [Décision n° 2022-1016 QPC du 21 octobre 2022](#) du Conseil constitutionnel
- [Décision du Conseil d'État du 14 avril 2023](#) sur l'autorisation d'une entreprise monopolistique et la fixation du prix : la Française des Jeux
- Page « [Qu'est-ce que la responsabilité sociétale des entreprises \(RSE\) ?](#) » et la norme ISO 26000 sur le site [economie.gouv.fr](#)
- [Loi sur l'influence commerciale](#) du 9 juin 2023
- Page « [L'obligation de paiement](#) » par le consommateur sur le site Service Public
- [L'interdiction de vente sur certains produits](#) au nom de l'ordre public : l'exemple de la « puff » avec la loi du 25 février 2025 sur le site [viepublique.fr](#)
- [Directive 2020/1828](#) sur un exemple de moyens d'action des consommateurs en Union Européenne sur le site [viepublique.fr](#)

Pistes pédagogiques de mise en œuvre du projet

Productions envisagées

Chaque angle d'approche peut faire l'objet d'un travail en sous-groupe. La restitution peut être imaginée sous la forme d'une exposition (à présenter hors de la classe ou non) ; d'émission sous forme de podcast ; d'un escape-game ; d'une reconstitution d'une audience au Conseil constitutionnel présentant différents partis opposés ; d'un reportage fictif avec interviews de représentants d'association de consommateurs, de responsables d'entreprise, d'acteurs d'aménagement du territoire, de parlementaires ; d'un livret informatif à destination des autres élèves ; etc.

Compétences travaillées

La participation des élèves à ce concours permet de travailler à l'acquisition de compétences évaluées dans le cadre des épreuves en cours de formation et les épreuves finales d'économie-droit. Comme l'indique la note d'accompagnement des sujets zéro, il s'agit durant leur cursus d'amener les élèves à savoir exploiter et analyser des documents de nature économique et juridique, sélectionner des informations pour construire une réponse argumentée, rédiger une réponse structurée à une problématique donnée en mobilisant les savoirs associés et le vocabulaire spécifique adéquat. La diversité des angles d'approche de ce sujet dans le cadre du concours ainsi que le choix du support de restitution finale facilitent l'entraînement sur ces compétences notamment par une mobilisation répétée du lexique juridique approprié.

Dans le cadre d'un projet interdisciplinaire en EMC, il est possible de travailler sur les quatre dimensions du référentiel des compétences pour une culture de la démocratie. La participation des élèves les amène à recevoir des **connaissances** précises qu'ils sont amenés à acquérir et mobiliser dans le cadre de leur projet. Ils développent des **aptitudes** d'implication dans un projet collectif et de participation à un débat, en étant capable d'exprimer son point de vue et d'entendre la contradiction inhérente à une question complexe. À l'issue du projet, les élèves sont ainsi capables de développer des **attitudes** correspondant à l'esprit civique, et en particulier sur les enjeux et les implications à se rassembler sur la voie publique ; et au nom des **valeurs et principes de la République** comme de la promotion de l'État de droit. Le professeur veille à l'évaluation de ces compétences en y associant les élèves pour qu'elles prennent du sens dans leurs apprentissages.

Pistes pour un travail en interdisciplinarité

Cette thématique comme les compétences travaillées peuvent entraîner un travail interdisciplinaire avec les enseignements de français, histoire-géographie et d'enseignement moral et civique (EMC). L'État de droit, la Constitution, les droits de l'homme sont régulièrement travaillés en classe de Seconde puis à nouveau en Terminale pour l'Histoire comme pour l'EMC. La compréhension d'un corpus documentaire, la construction d'une argumentation cohérente et étayée qui met à distance ses opinions ainsi que la mobilisation de connaissances sont demandées dans les épreuves finales de ces deux matières.

Autres propositions pédagogiques par niveau de classe dans la même catégorie

Classe	Matière	Propositions de sujets	Notions de l'État de droit étudiées
STMG – 1 ^{re}	Programme de Droit-Économie	Le droit à la propriété dans un État de droit. Cette liberté fondamentale à valeur constitutionnelle peut se voir limitée dans le cadre du droit de l'environnement (Charte de l'environnement de 2005) dans le cas de protections environnementales ou de zones protégées, mais aussi dans le cas de la nécessité publique ou de l'intérêt général.	• Égalité devant la loi • Séparation des pouvoirs • Hiérarchie des normes • Contrôle de constitutionnalité • Garantie des mêmes droits et libertés • Se prémunir contre l'arbitraire du pouvoir
STMG – T ^{le}	Programme de Droit-Économie	Le principe de l'égalité face à l'impôt. Le caractère « confiscatoire » d'un impôt peut être mobilisé dans le cas d'une imposition élevée des tranches les plus hautes du barème de l'impôt (Conseil constitutionnel n° 2012-662 DC du 29 déc. 2012), tout en le mettant en regard de la contribution commune « également répartie entre les tous les citoyens, en raison de leurs facultés » (art. 13, DDHC).	• Égalité devant la loi • Séparation des pouvoirs • Hiérarchie des normes • Contrôle de constitutionnalité • Garantie des mêmes droits et libertés • Se prémunir contre l'arbitraire du pouvoir

Lycée général – T ^{le}	DGEMC	La pratique de la compétence universelle dans un État de droit. La compétence universelle permet à un État de juger les crimes les plus graves (crimes contre l'humanité, crimes de guerre, génocide), indépendamment du lieu où ils ont été commis et de la nationalité des auteurs ou des victimes. Elle repose sur des traités internationaux et vise à lutter contre l'impunité pour des actes portant atteinte à la communauté internationale. D'autres crimes (agressions sexuelles, trafic de stupéfiants) peuvent faire l'objet de législation permettant de dépasser les frontières s'agissant soit de l'auteur du crime soit du lieu où il a été commis.	• Égalité devant la loi • Séparation des pouvoirs • Hiérarchie des normes • Contrôle de constitutionnalité • Garantie des mêmes droits et libertés • Se prémunir contre l'arbitraire du pouvoir
---------------------------------------	-------	---	--